

GIRONDE

MAITRE DE L'OUVRAGE:

Commune de Le Temple

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

AMENAGEMENT DE LA RD 107 -

Commune de Le Temple

BPU

(Bordereau des Prix Unitaires)

Maître d'ouvrage:

Maire de Le Temple

18 Route du Porge

33680 Le Temple

Téléphone : 05 56 26 51 31

Email : mairiedutemple@orange.fr

ATTENTION : Tous les articles du Bordereau

doivent être renseignés, y compris ceux non utilisés dans les D.Q.E.

A	TRAVAUX PREPARATOIRES AU CHANTIER	Prix
A-1	<i>Installation et repliement de l'ensemble du chantier</i>	
	Ce prix rémunère au forfait l'amenée et le repliement des installations de chantier telles que les alimentations en énergie, les branchements sur le réseau, la fourniture, la pose et l'entretien des clôtures matérialisant l'interdiction d'accès au public, le gardiennage du chantier, la remise en état des lieux. Il comprend également les frais résultant de l'application des mesures réglementaires d'hygiène et de sécurité, à l'exception de la signalisation des voies publiques. Il comprend en outre les frais de dégagement des emprises (démolitions de clôtures, enlèvements de gravats et évacuation des produits à la décharge de l'entrepreneur) et les accès aux parties d'ouvrages à réaliser (pistes de chantier), leur entretien et leur remise en état.	
	Le Forfait :	

A-2	<i>Signalisation du chantier</i>	
	Ce prix rémunère au forfait, pour l'ensemble du chantier, la fourniture, la mise en place, la surveillance, l'exploitation et le remplacement s'il y a lieu des dispositifs de signalisation temporaire du chantier dont l'installation est obligatoire sur le domaine public. Cette signalisation devra être conforme à la réglementation en vigueur en la matière (notamment le livre I - 8ème partie de l'instruction interministérielle sur la signalisation routière) et au plan de signalisation approuvé par le maître d'œuvre à la réunion préparatoire. Nous avertissons l'entreprise que les travaux seront réalisés sous circulation.	
	Le Forfait :	
A-3	<i>Implantation et plan d'exécution</i>	
	Ce prix rémunère au forfait l'ensemble des prestations concernant l'implantation du chantier et la réalisation d'un plan d'exécution. L'implantation se fera en planimétrie et en altimétrie. Elle sera matérialisée sur le site par des fiches métalliques ou des clous dans le sol et sera validée par le maître d'oeuvre et le maître d'ouvrage avant le début des travaux. Avant toute intervention, l'entreprise devra remettre au maître d'oeuvre un plan d'exécution indiquant les côtes altimétriques du projet, l'implantation des réseaux et des bordures, les différents types de revêtement, etc...	
	Le Forfait :	
B	TRAVAUX PRELIMINAIRES	Prix
B-1	<i>Dépose de bordures et caniveaux existants</i>	
	Le prix rémunère au mètre linéaire la dépose des bordures existantes, comprenant le sciage soignée de la chaussée, sur l'épaisseur de la bande de roulement et de la grave bitume. Le prix comprendra la démolition du solin-béton avec évacuation des déchets et de la bordure en décharge agréée.	
	Le mètre linéaire:	
B-2	<i>Démolition des revêtements actuels</i>	
	Le prix rémunère au mètre carré la démolition des revêtements existants comprenant, le grattage des enduits et des enrobés et leur évacuation en décharge agréée.	
	Le mètre carré:	
B-3	<i>Dépose et repose des panneaux existants</i>	
	Le prix rémunère à l'unité la dépose des panneaux de signalisation, leur mise en stock, et leur repose .	
	L'unité	
c	TERRASSEMENTS GENERAUX ET PREPARATION DU SUPPORT	Prix
C-1	<i>Terrassement en déblais pour création de l'abri bus et des parkings et des plantations</i>	
	Ce prix rémunère au mètre cube, le terrassement en déblais, pour création de la voirie, des cheminements piétons, avec évacuation des déblais en décharge agréée	
	Le mètre cube:	
D	VOIRIE	Prix
D-1	<i>Plateau surélevé</i>	
D-1-1	<i>Réalisation des passages surélevés</i>	

	<p>Le prix rémunère au mètre carré la réalisation d'un passage surélevé en Béton Bitumineux 0/10 sur une épaisseur moyenne de 12 cm comprenant - les sujétions de nettoyage des matériels de fabrication et des véhicules de transport ainsi que leur immobilisation; - l'approvisionnement des fournitures nécessaires et les sujétions de fabrication; - la prise en charge des matériaux fabriqués, le bâchage des bennes et le pesage des camions; - le transport, éventuellement en quantités réduites en fonction de l'avancement du chantier; - le maintien de la propreté des surfaces à revêtir, afin de garantir une bonne adhérence entre les couches; - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume à 65% et qui devra posséder une teneur en bitume résiduelle de 200g/m²; - le répandage et le réglage mécanique selon les conditions de mise en oeuvre choisies par l'entrepreneur et compatibles avec la nature particulière du chantier et les contraintes d'accès; - les sujétions de confection particulièrement soignée des joints à l'émulsion de bitume; - le compactage méthodique par couches successives; - les engravures de raccordement à l'existant (découpage et rabotage). L'attention de l'entrepreneur est appelée sur la nécessité d'obtenir une homogénéité de couleur sur l'ensemble des surface</p>	
	Le mètre carré:	

D-2-2	<i>Mise en œuvre de géotextile</i>	
	Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture et mise en œuvre d'un feutre géotextile anti-contaminant non tissé d'une densité de 300 g/m ² . Il comprend les sujétions de pose, notamment l'enlèvement des matériaux susceptibles de le perforer, la protection et le maintien en état du feutre, le recouvrement des lès sur une largeur minimale de 0.5 mètre. Les sur lagueurs et remontées ne seront pas prises en compte dans le métré des travaux.	
	Le mètre carré:	
D-2-3	<i>Mise en œuvre de 0/80 (30 cm)</i>	
	Le prix rémunère au mètre cube: - la fourniture, le transport, et la mise en œuvre de tout venant 0/80 par couches successives comprises entre 15 et 25 cm; - le régalinge, le réglage et le compactage conformes aux prescriptions du CCTP; - le compactage sera particulièrement soigné au dessus des tranchées éventuelles; - la protection contre les eaux de toutes natures ainsi que leur évacuation par création de saignées.	
	Le mètre cube:	

D-2-4	<i>Mise en œuvre de 0/31.5 (25 cm)</i>	
	Le prix rémunère au mètre cube: - la fourniture, le transport, et la mise en œuvre de grave non traitée 0/31.5 par couches successives comprises entre 15 et 25 cm; - le régalinge, le réglage et le compactage conformes aux prescriptions du CCTP; - le compactage sera particulièrement soigné au dessus des tranchées éventuelles; - la protection contre les eaux de toutes natures ainsi que leur évacuation par création de saignées; - l'entretien de cette couche en cours de chantier avec extraction en cas de contamination, puis apport éventuel et compactage de matériaux graveleux complémentaires juste avant la réalisation de la couche suivante.	
	Le mètre cube:	

D-2-5	<i>Mise en œuvre de Béton Bitumineux 0/10 à raison de 150 kg /m² soit 6 cm d'épaisseur</i>	
	Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture, le transport et la mise en œuvre de béton bitumineux 0/10 à raison de 150kg/m ² sur une épaisseur de 0.06 m, il comprend: - les sujétions de nettoyage des matériels de fabrication et des véhicules de transport ainsi que leur immobilisation; - l'approvisionnement des fournitures nécessaires et les sujétions de fabrication; - la prise en charge des matériaux fabriqués, le bâchage des bennes et le pesage des camions; - le transport, éventuellement en quantités réduites en fonction de l'avancement du chantier; - le maintien de la propreté des surfaces à revêtir, afin de garantir une bonne adhérence entre les couches; - la fourniture, le transport et la mise en œuvre d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume à 65% et qui devra posséder une teneur en bitume résiduelle de 200g/m ² ; - le répandage et le réglage mécanique selon les conditions de mise en œuvre choisies par l'entrepreneur et compatibles avec la nature particulière du chantier et les contraintes d'accès; - les sujétions de confection particulièrement soignée des joints à l'émulsion de bitume; - le compactage méthodique par couches successives; - les engravures de raccordement à l'existant (découpage et rabotage).	

	L'attention de l'entrepreneur est appelée sur la nécessité d'obtenir une homogénéité de couleur sur l'ensemble des surface traitées. Il lui importe donc de s'assurer de la propreté de l'ensemble des matériels de mise en oeuvre. La régularité de la coloration des liants d'une part et le choix des granulats d'autre part, ont donc une importance particulière. La résistance à l'usure doit également être prise en compte en égard à la destination des surfaces. La composition du béton bitumineux et le choix des granulats devront être soumis à l'approbation du maître d'oeuvre.	
	Le mètre carré:	
D-3	Cheminevements piétons	
D-3-1	<i>Reprofilage du fond de forme</i>	
	Ce prix rémunère au mètre carré le reprofilage, le compactage du fond de forme des décaissements de voirie	
	Le mètre carré:	
D-3-2	<i>Mise en oeuvre de 0/31.5 (10 cm)</i>	
	Le prix rémunère au mètre cube: - la fourniture, le transport, et la mise en oeuvre de grave non traitée 0/31.5 par couches successives comprises entre 15 et 25 cm; - le réglage, le réglage et le compactage conformes aux prescriptions du CCTP; - le compactage sera particulièrement soigné au dessus des tranchées éventuelles; - la protection contre les eaux de toutes natures ainsi que leur évacuation par création de saignées; - l'entretien de cette couche en cours de chantier avec extraction en cas de contamination, puis apport éventuel et compactage de matériaux graveleux complémentaires juste avant la réalisation de la couche suivante.	
	Le mètre cube:	

	Le mètre carré:	
D-3-4	<i>Mise en oeuvre de Béton Bitumineux 0/6 à raison de 150 kg/m² soit 6 cm devant les entrées de Particuliers</i>	
	Ce prix rémunère au mètre carré la fourniture, le transport et la mise en oeuvre de béton bitumineux 0/16 à raison de 100kg/m ² sur une épaisseur de 0.04 m, il comprend: - les sujétions de nettoyage des matériels de fabrication et des véhicules de transport ainsi que leur immobilisation; - l'approvisionnement des fournitures nécessaires et les sujétions de fabrication; - la prise en charge des matériaux fabriqués, le bâchage des bennes et le pesage des camions; - le transport, éventuellement en quantités réduites en fonction de l'avancement du chantier; - le maintien de la propreté des surfaces à revêtir, afin de garantir une bonne adhérence entre les couches; - la fourniture, le transport et la mise en oeuvre d'une couche d'accrochage à l'émulsion de bitume à 65% et qui devra posséder une teneur en bitume résiduelle de 200g/m ² ; - le répandage et le réglage mécanique selon les conditions de mise en oeuvre choisies par l'entrepreneur et compatibles avec la nature particulière du chantier et les contraintes d'accès; - les sujétions de confection particulièrement soignée des joints à l'émulsion de bitume; - le compactage méthodique par couches successives; - les engravures de raccordement à l'existant (découpage et rabotage). L'attention de	
	Le mètre carré:	

D-5	Bordures	
D-5-1	<i>Fourniture et pose de bordures Béton Type P1</i>	

	Ce prix rémunère au mètre linéaire: - le découpage soignée et mécanique de la couche en béton bitumineux ou grave bitume sur l'épaisseur totale de la couche y compris les enduits superficiels, de part et d'autre de la bordure - les terrassements nécessaires à la pose des bordures avec évacuation des délaies en décharge agréée - la fourniture et la mise en place d'un béton de fondation épaisseur minimale 10 cm sur lit de pose en grave naturelle - la fourniture et pose des bordures P1 en béton - la réalisation des joints - la reprise de revêtement pour raccordement à la voirie par fourniture et mise en oeuvre deBB sur 6 cm ou autre revêtement.	
	Le mètre linéaire:	

D-5-2	<i>Fourniture et pose de bordures Béton Type T2</i>	
	Ce prix rémunère au mètre linéaire: - le découpage soignée et mécanique de la couche en béton bitumineux ou grave bitume sur l'épaisseur totale de la couche y compris les enduits superficiels, de part et d'autre de la bordure - les terrassements nécessaires à la pose des bordures avec évacuation des délaies en décharge agréée - la fourniture et la mise en place d'un béton de fondation épaisseur minimale 10 cm sur lit de pose en grave naturelle - la fourniture et pose des bordures T2 en béton - la réalisation des joints - la reprise de revêtement pour raccordement à la voirie par fourniture et mise en oeuvre deBB sur 6 cm ou autre revêtement.	
	Le mètre linéaire:	
D-5-3	<i>Fourniture et pose de caniveaux Béton Type CS1</i>	
	Ce prix rémunère au mètre linéaire: - le découpage soignée et mécanique de la couche en béton bitumineux ou grave bitume sur l'épaisseur totale de la couche y compris les enduits superficiels, de part et d'autre de la bordure - les terrassements nécessaires à la pose des bordures avec évacuation des délaies en décharge agréée - la fourniture et la mise en place d'un béton de fondation épaisseur minimale 10 cm sur lit de pose en grave naturelle - la fourniture et pose des bordures AC1 en béton - la réalisation des joints - la reprise de revêtement pour raccordement à la voirie par fourniture et mise en oeuvre deBB sur 6 cm ou autre revêtement.	
	Le mètre linéaire:	
D-5-4	<i>Fourniture et pose de caniveaux Béton Type CC1</i>	
	Ce prix rémunère au mètre linéaire: - le découpage soignée et mécanique de la couche en béton bitumineux ou grave bitume sur l'épaisseur totale de la couche y compris les enduits superficiels, de part et d'autre du caniveau - les terrassements nécessaires à la pose des bordures avec évacuation des délaies en décharge agréée - la fourniture et la mise en place d'un béton de fondation épaisseur minimale 10 cm sur lit de pose en grave naturelle - la fourniture et pose des caniveaux CC1 en béton - la réalisation des joints - la reprise de revêtement pour raccordement à la voirie par fourniture et mise en oeuvre deBB sur 6 cm ou autre revêtement.	
	Le mètre linéaire:	
D-6	<i>Signalisation horizontale et verticale</i>	
	Ces prix rémunèrent à l'unité la fourniture et pose de panneaux réglementaires de	
D-6-1	<i>Fourniture et pose de panneaux de type A2B</i>	
	L'unité:	

D-6-2	Fourniture et pose de panneaux de type C27	
	L'unité:	
D-6-3	Fourniture et pose de panneaux de type B14 "30"	
	L'unité:	
D-6-4	Fourniture et pose de panneaux de type B 33 "30"	
	L'unité	
D-6-5	Fourniture et pose de panneaux de type A13b	
	L'Unité	
D-6-6	Fourniture et pose de potelets conforme à l'arrêté du 18/09/2012	
	L'Unité	
D-6-7	Fourniture et pose de panneaux de type M6h	
D-6-8	Fourniture et pose de panneaux de type M6d	
D-6-9	Bande d'éveil de vigilance	
	L'Unité	
	Ces prix rémunèrent la réalisation de marquage au sol à la peinture routière type résine thermoplastique mise à chaud de couleur blanche ou jaune.	
D-7	Réalisation des bandes blanches (2.2 ml de long et 10 cm de large)	
	L'unité:	
D-7-1	Réalisation des triangles avertisseurs au niveau des passages surélevés	
	L'unité :	
	Ces prix rémunèrent la réalisation d'une résine gravillonnée type pépite AXIMUM ou	
D-7-2	Réalisation du marquage au sol sur le passage surélevé - Largeur des bandes 0.5 m,	
	Le Forfait :	
D-7-3	Réalisation du marquage au sol sur l'Aire de covoiturage y compris pistogramme PMR	
	Le Forfait :	
E	RESEAU EAUX PLUVIALES	Prix
E-1	Ouverture et remblaiement pour canalisations pour réseau Eaux Pluviales	
E-1-1	Ouverture de tranchée pour pose de canalisation DN 300 mm	
	Le prix rémunère au mètre linéaire les terrassements en tranchée permettant la pose des canalisations jusqu'à une profondeur de 1.30 m, comptée au fil d'eau du collecteur, comprenant l'ouverture de la tranchée, quelque soit le terrain rencontré, l'évacuation en décharge des matériaux non réutilisés, les sujétions pour époussetage des venues d'eau par la fourniture et la mise en oeuvre si nécessaire du matériel de pompage adapté. Le prix comprend également la mise en remblai des matériaux extraits de la fouille lors de l'absence de matériaux d'apport. Le prix rémunère également les sujétions particulières dues aux croisements de réseaux souples ou rigides, tels que câbles EDF ou communication, canalisations AEP ou EP, égouts, d'aqueducs ou autres rencontrés dans la fouille, pour pose de collecteur y compris sujétions de terrassements à la main et remblaiement de la tranchée avec les matériaux adaptés et pose de grillage avertisseur si nécessaire. Le prix rémunère également les sujétions nécessaires pour le terrassement en tranchée en terrain rocheux nécessitant l'emploi du marteau-piqueur, du brise roche ou autre moyen adapté.	
	Le mètre linéaire:	
E-1-2	Lit de pose et enrobage pour canalisation de diamètre égal à 300 mm	

	Le prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et mise en place de matériau d'apport (graviers 6/10) pour lit de pose (hauteur 0.10 m), enrobage (largeur 0.35 m de chaque côté de la canalisation) et couverture (hauteur 0.20 m au dessus de la génératrice supérieure de la canalisation) des canalisations. Le prix rémunère également la fourniture et pose d'un grillage avertisseur de couleur appropriée (marron pour assainissement) 20 à 30 cm au dessus de la génératrice supérieure de la canalisation.	
	Le mètre linéaire:	
E-1-3	<i>Remblayage des tranchées en grave 0/63 mm</i>	
	Le prix rémunère au mètre cube le remblaiement complémentaire en grave naturelle 0/63 mm jusqu'au niveau du corps de la voirie y compris compactage par couches successives d'épaisseur définie en fonction de la nature du matériau (voir guide du remblaiement des tranchées du SETRA)	
	Le mètre cube :	
E-1-4	<i>Constitution du corps de chaussée en Grave Non Traité 0/31.5</i>	
	Le prix rémunère au mètre cube la constitution du corps de chaussée en GNT 0/31.5 sur une épaisseur de 30 cm, y compris compactage par couches successives d'épaisseur définie en fonction de la nature du matériau (voir guide du remblaiement des tranchées du SETRA)	
	Le mètre cube:	

E-2	Canalisations pour réseau Eaux Pluviales	
E-2-1	Canalisation en BA 135 A diamètre 300 mm	
	Le prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et la pose en tranchée ouverte de canalisations d'assainissement en PE à joints souples, conformément au CCTP, y compris toutes pièces et raccords nécessaires pour le bon fonctionnement du réseau.	
	Le mètre linéaire:	
E-3	Ouvrages annexes	
E-3-1	Fourniture et pose de regard béton diamètre 1000 mm y compris tampon fonte série lourde	
	Le prix rémunère à l'unité la fourniture et pose de regards de visite du diamètre intérieur demandé, conforma à l'article 23 du CCTG jusqu'à 1.30 m de profondeur fil d'eau y compris fouilles, évacuation des excédents en décharge agréée, échelons de descente et crosse en acier galvanisé et toutes sujétions pour montage, rejointements, dispositifs d'étanchéité incorporés aux cunettes, maçonnerie des cunettes ou préfabrication en usine. Est également compris dans le prix la fourniture et pose d'un tampon fonte avec son encadrement, la mise à la côte et son scellement provisoire si nécessaire et définitif. Cadre rond en béton de diamètre 850 mm et tampon fonte à ouverture de diamètre 600 mm classe D 400. Le tampon sera articulé et verrouillable type PAMREX ou équivalent.	
	L'Unité:	
E-3-2	Fourniture et pose de bouches d'engouffrement Profil T	
	Le prix rémunère à l'unité la fourniture et pose de regards 500 x 500 en béton sur une profondeur maximum de 1.4 mètres , avec grille avaloir profil T en fonte série lourde, le prix prévoit également le raccordement de la canalisation sur le regard avec joint étanche au niveau du raccordement.	
	L'Unité :	
E-3-3	Fourniture et pose de regard béton 500 x 500 y compris grille fonte concave série lourde	
	Le prix rémunère à l'unité la fourniture et pose d'un regard béton 500 x 500 sur une profondeur maximum de 1.4 mètres, avec grille fonte concave série lourde. Sont compris dans le prix les terrassements avec évacuation, la pose, le raccordement sur la canalisation eaux pluviales.	
	L'Unité	
E-3-4	Raccordement sur réseau existant	
	Le prix rémunère tous travaux nécessaires à la connexion d'une nouvelle canalisation à un réseau gravitaire existant. Cette connexion se fera dans un regard existant par carottage si nécessaire ou à un fil d'eau approprié. La connexion au regard sera rendue étanche par pose d'un joint approprié	
	L'Unité :	
E-3-5	Reprise de gouttières	
	Le prix rémunère à l'unité la reprise des tuyaux de trop plein des gouttières situés dans le talus, avec pose d'un tuyau PVC pour le raccordement dans la buse 300 mm	
	L'Unité	
E-3-6	Fourniture et pose d'un acodrain	
	Le prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et pose d'un caniveau à grille comprenant: - les terrassements pour la mise en œuvre - le lit de pose en grave naturelle - le béton d'épaulement - le caniveau en béton pouvant supporter le passage de chariot élévateur et de poids lourds - la grille en fonte de classe E 600	
	Le mètre linéaire :	
E-3-7	Fourniture cadre et tampon fonte	

	Le prix rémunère à l'unité la fourniture et pose de tampon et cadre fonte, comprenant : - le terrassement autour du regard; - l'évacuation de l'ancienne grille; - le scellement du cadre et du tampon; - la mise à la côte définitive de l'ouvrage;	
	L'Unité :	
F	ESPACES VERTS ET MOBILIER URBAIN	Prix
F-1	<i>Mise en œuvre de terre végétale sur 30 cm d'épaisseur pour espaces verts</i>	
	Le prix rémunère au mètre cube la fourniture et mise en œuvre de terre végétale sur les futures zones espaces verts	
	Le mètre cube :	
F-2	<i>Fourniture et mise en place d'un paillage en polypropylène tissé de couleur verte (1M de largeur)</i>	
	Ce prix rémunère au mètre carré (m ²) pour les haies : - la fourniture et la pose d'une bâche tissée en toile polypropylène de couleur verte, traitée anti UV et d'épaisseur 100 g/m ² . Il comprend les agrafes de fixation en nombre suffisant.	
	Le mètre carré:	

F-3	<i>Préparation du sol pour massifs d'arbustes, de vivaces et de graminées</i>	
	Ce prix rémunère au mètre carré (m2) : - le nettoyage et le desherbage préalable, la remise en forme si nécessaire des massifs et des surfaces à engazonner, - le griffage par passages croisés et le passage d'une fraise mécanique pour obtenir une surface finie constituée d'éléments fins sur une épaisseur de 0.20 m minimum sur l'ensemble des zones, - la purge de tous matériaux impropres et évacuation à la décharge, - le nivellement de la zone ainsi préparée,	
	Le mètre carré:	
F-4	<i>Fourniture et plantations d'arbustes pour la haie</i>	
	Les prix suivants rémunèrent à l'unité (u) : - tous transports intermédiaires entre le point de livraison situé sur le site et le lieu de plantation, - le décaissement des trous de plantation, - la fourniture, l'épandage et le mélange d'un amendement organique et d'un engrais complet comme décrit au C.C.T.P. - la plantation proprement dite du végétal avec : - la taille éventuelle de rééquilibrage, - l'habillage des racines, - le pralinage par pulvérisation des mottes et trempage des racines, - la plantation proprement dite y compris la reprise du fond de fosse (réglage, nettoyage, décompactage), - l'arrosage (plombage) à raison de 10 litres/arbustes, - la réalisation d'une cuvette au pied des arbustes, - le maintien en état de propreté des abords des lieux des travaux, - l'entretien jusqu'au mois de JUIN suivant la plantation, - la fourniture, l'épandage et le mélange d'une fumure de couverture au printemps ou en octobre-novembre comme décrit au C.C.T.P.,	
F-4-2	<i>Berberis de thumberg 30/60</i>	
	L'unité	
F-4-3	<i>Abélia 30/60</i>	
	L'unité :	
F-4-4	<i>Fusain fortunei 30/60</i>	
	L'unité :	
F-4-5	<i>Lavande Blanche 30/60</i>	
	L'unité :	
F-5	<i>Fourniture et mise en œuvre d'une rambarde en bois</i>	
	Le prix rémunère au mètre linéaire la fourniture et pose d'une rambarde en bois composée de deux lices horizontales diamètre 100 mm, et deux poteaux verticaux. Les poteaux verticaux sont espacés de deux mètres, scellés dans du béton, la hauteur hors sol sera de 1 mètre.	
F-6	<i>Fourniture et installations garage à vélos 5 places</i>	
	L'unité	
G	DIVERS	Montant
G-1	<i>Confection des plans de recolement</i>	
	Ce prix rémunère au forfait : - indication des axes de voiries et l'altimétrie réalisée - réseau d'assainissement et des ouvrages avec cotes des tampons et radiers - la fourniture de un exemplaire sur papier + disquette Autocad version 14	
	Le Forfait :	
G-2	<i>Nettoyage de l'ensemble du chantier et des voiries avoisinantes</i>	
	Ce prix rémunère au forfait le nettoyage périodique des voiries avoisinant le chantier et notamment des voiries publiques utilisées par les engins et camions. Les travaux comprendront d'une part un balayage mécanique de la chaussée et d'autre part le nettoyage des caniveaux.	
	Le Forfait :	
G-3	<i>Remise à la cote des ouvrages existants</i>	
	Le prix rémunère à l'unité la remise à la cote définitive les ouvrages existants situé sous voirie et trottoir.	

	L'unité	
--	---------	--

Lu et accepté par l'entrepreneur soussigné
